



Mieux comprendre
l'économie
et la finance

La finance durable : pour que vos investissements voient la vie en vert

À l'heure où la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique touchent tous les secteurs, le monde de la finance ne fait pas exception. Depuis quelques années, nous avons vu émerger la finance durable. Une tendance qui vise à encourager les investissements dans des entreprises contribuant activement au développement durable.

En quoi consiste la finance durable ?

La finance durable désigne les démarches d'investissements qui, en plus de critères financiers, prennent en compte des critères "extra-financiers". Ces derniers sont appelés critères "ESG", environnementaux, sociaux et de gouvernance. Constituant les trois piliers de l'analyse extra-financière, ils permettent de sélectionner des investissements en tenant compte de l'impact social et écologique des entreprises.

- **Le pilier environnemental** concerne la production d'énergies renouvelables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le traitement des déchets, la gestion de l'eau ou encore la prévention des risques environnementaux.
- **Le pilier social** s'intéresse à la santé des employés, à la prévention des accidents du travail, à la lutte contre les discriminations, à l'emploi des personnes handicapées, ainsi qu'aux relations clients/fournisseurs/prestataires.
- **Le pilier gouvernance** s'assure du respect d'une rémunération équitable, de l'indépendance du conseil d'administration et de la lutte contre la corruption.

Comment investir dans la finance durable ?

Assureur, courtier, banquier, conseiller en gestion de patrimoine, société de gestion... Comme pour tout investissement, vous devez passer par un intermédiaire financier. Ce dernier vous proposera différents placements responsables, correspondant à votre profil, vos projets et vos critères ESG. On distingue trois principaux types d'investissements :

- **L'Investissement Socialement Responsable (ISR)** qui consiste à choisir d'investir dans des entreprises qui prennent en compte dans leur modèle de développement des critères ESG.

- **L'investissement vert** qui englobe les investissements destinés à favoriser la transition énergétique et la lutte contre le réchauffement climatique.
- **L'épargne Solidaire** qui investit dans des activités sociales et environnementales soutenant la création d'emplois, de logements sociaux, de projets environnementaux et internationaux.

Après avoir décidé quels critères vous souhaitez privilégier, votre épargne pourra être placée sur divers supports comme un compte-titres, un PEA, une assurance-vie, un plan d'épargne salariale ou un plan d'épargne-retraite (PER).

Quels sont les principaux labels de finance durable en France ?

La finance durable connaissant un véritable engouement, les fonds dédiés à cette thématique ne cessent de se multiplier. Au 31 décembre 2020, on dénombrait plus de 900 fonds consacrés à l'investissement responsable, pour 461 milliards d'euros d'encours. Pour s'y retrouver, les épargnants peuvent s'appuyer sur des labels garantissant une vraie qualité de gestion financière durable. En France, on recense trois principaux labels, dont deux ont été créés et sont soutenus par le Gouvernement.

- **Le label Finansol** : Créé en 1997, ce label privé concerne uniquement les produits d'épargne solidaire visant à financer des activités en lien avec la cohésion sociale, le développement durable ou la lutte contre l'exclusion.
- **Le label ISR** : Créé en 2016 par le Ministère des Finances et de l'Économie, ce label permet aux épargnants d'identifier facilement les investissements socialement responsables et de distinguer les fonds respectant bien les critères ESG. Fin 2020, 618 fonds étaient labellisés ISR.
- **Le label Greenfin** : Créé en 2019 par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, il est venu améliorer l'ancien label TEEC, "Transition énergétique et écologique pour le climat", lancé en 2015. Le label Greenfin garantit aux investisseurs que les fonds concernés sont bien destinés à financer la transition énergétique et écologique. Petite particularité de ce label, il exclut les fonds investissant dans les secteurs du nucléaire et des énergies fossiles, ainsi que dans toutes activités jugées polluantes. Fin 2020, un peu plus de 50 fonds avaient obtenu le label Greenfin.

Le 29 octobre 2020, à l'occasion du 6e Climate Finance Day, a été lancé l'Observatoire de la finance durable. Porté par la Place de Paris et le projet européen Finance ClimAct, il vise à accompagner progressivement et de façon transparente le secteur financier vers la finance durable. Grâce à son site internet, les particuliers ont accès à des données sectorielles, ainsi qu'aux engagements des acteurs financiers.

Et pour vous aider à choisir la meilleure stratégie en matière de finance durable, vous pouvez consulter l'article « Les différents modèles d'investissements durables » qui présente les trois principaux modèles d'investissements responsables.